

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE-UDF-SP Séance du Conseil de Ville du 27.04.2015

Delémont-Ville

MOTION : Le nettoyage des déchets jetés au sol. Quel coût, quelles solutions ?

Le nettoyage des déchets jetés au sol (mégots, emballages de repas, bouteilles, canettes, papiers, mouchoirs, chewing-gum) coûterait 200 millions de francs, au niveau national, aux contribuables, selon Le Matin Dimanche du 15 mars 2015.

Ces incivilités, négligences, autres mœurs, consommation rapide, exclusion des fumeurs des établissements publics ou simplement paresse mentale ternissent l'image des Villes de notre pays, sans compter les dangers pour la faune et l'agriculture.

Des parlementaires fédéraux s'en sont émus et posent la question du coût de ce phénomène et de la responsabilité. Ne pas jeter ses petits débris individuels dans une poubelle pourrait-il être directement lié au manque de poubelles disponibles à proximité ? A l'absence d'information sur les conséquences financières ? A l'absence de sanctions ? A la taxe sur les sacs à ordures qui a obligé à créer des poubelles « requin » avec une petite entrée empêchant d'y placer les ordures ménagères volumineuses et empêchant aussi la vidange de type vandalisme .

La Ville de Porrentruy, avec sa campagne à succès « Super Balayeur » a en tous cas déjà abordé, avec pertinence, la question de l'information et de l'incitation à modifier ces comportements.

Nous demandons au Conseil Communal de :

- 1) chiffrer les coûts liés au « littering » (petits déchets individuels jetés au sol) en Ville, le nombre d'heures consacrés, surtout le week-end, par la Voirie à ce nettoyage induit par des comportements incivils.
- 2) Evaluer la densité optimale (nombre, volume de contenance) de poubelles adaptées placées à proximité de zones sensibles (Gare, Vieille Ville, Parcours Vita, parcs publics, fast-foods, établissements publics)
- 3) envisager de compenser les coûts par une politique d'amendes infligées par les employés de voirie, la police municipale ou des agents de sécurité privés.
- 4) Nous renseigner sur le nombre d'amendes et leur montant perçu actuellement.
- 5) S'inspirer du modèle de Porrentruy pour sensibiliser la population à l'ampleur du phénomène de telles incivilités et comportements irrespectueux.

Pour l'UDC-UDF-Sp De Delémont

Dominique Baettig

